Actualités en droit des sûretés personnelles

Quand ?

16 octobre 2025

12h00 : Déjeuner
12h40 : Mot de bienvenue
12h45 : Conférence
15h15 : Fin

Où ?

Arendt house

41A, Avenue JF Kennedy
L-2082 Luxembourg

Comment s'inscrire ?

Les inscriptions (nom, prénom, adresses électronique et postale) doivent être faites par courriel adressé à Madame Joséphine FOCKS: JFOCKS@philippelaw.eu
Tél. + 352 266 886

Frais d'inscription ?

100 euros (participation à la conférence, déjeuner, diapositives et actes de la conférence)

Chère Madame, cher Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'organisation de la conférence **Actualités en droit des sûretés personnelles** par l'Association luxembourgeoise des diplômés en droit de l'UCLouvain, la Revue internationale du droit des affaires (DAOR) et le *European Law Institute* (ELI) qui aura lieu le jeudi 16 octobre 2025.

Programme

12h00 Déjeuner

12h40 Mot de bienvenue

Denis PHILIPPE, Avocat à la Cour, Professeur à l'UCLouvain, Corédacteur en chef de la revue DAOR, Co-président du ELI Belgio-Luxembourg Hub

12h45 Conférence

Présidence

Denis PHILIPPE

Le cautionnement

Armel WAISSE, Avocat à la Cour, Chargée de cours associée à l'Université du Luxembourg

La garantie autonome

André PRUM, Avocat à la Cour, Professeur à l'Université du Luxembourg, Professeur agrégé des facultés de droit de France

Publication ?

Les actes de la conférence seront publiés dans un numéro spécial du DAOR et sont compris dans les frais d'inscription. Le numéro sera remis aux inscrits ayant communiqué une adresse postale

Attestation ?

Une attestation de présence pourra être délivrée sur demande adressée par courriel à Madame Joséphine FOCKS: JFOCKS@philippelaw.eu

La lettre d'intention

Patrick GEORTAY, Avocat à la Cour

Les règles de conflit de lois en matière de sûretés personnelles

Grégory MINNE, Avocat à la Cour, Chargé de cours associé à l'Université du Luxembourg, Membre du comité de rédaction de la revue DAOR, Co-président du ELI Belgio-Luxembourg Hub

Les règles de conflit de juridictions en matière de sûretés personnelles

Augustin GRIDEL, Maître de conférences à l'Université de Lorraine

Conclusions

Denis PHILIPPE

*****

N'hésitez pas à transmettre cette invitation à toute personne susceptible d'être intéressée.

Au plaisir de vous y rencontrer.